

COMPTE-RENDU DU COURS DE RENE LEVY

Le 29 avril 2013

משנה מסכת אבות פרק א משנה טז. רבנן גמליאל אומר עשה לך רב והסתלק ממנו הספק ועל תורה לעשר אומדות.

Résumé

L'enseignement de rabban Gamliel porte sur la nécessité d'un maître dans les domaines de la loi, contrairement aux domaines de la connaissance comme dans *Avot* 1,6. La consultation d'un maître vise la résolution dans l'action. On opposera cet enseignement avec la maxime de Descartes qui vise la détermination dans une ligne de conduite (une « morale par provision »).

Rabban Gamliel [l'ancien, le fils d'Hillel] aimait à dire : « Fais-toi un maître, sors-toi du doute et ne multiplie pas les dîmes approximatives ».

Notons de prime abord qu'il y a une apparente répétition avec la michna *Avot* 1,6 (« fais-toi un maître ») et qu'il y a deux termes nouveaux : *safeq* – hébreu rabbinique pour exprimer le doute – et *omadot*. Il n'y a que deux occurrences de *omadot* dans le corpus rabbinique. La deuxième est dans *Ty Taanit* 4,5 (« *dan omadot* »), où il ne faut pas juger approximativement.

Nous allons essentiellement travailler sur le commentaire du Rambam, car il offre une synthèse de cette michna.

עשה לך רב Commençons par le commentaire de Rachi : « je l'ai expliqué plus haut » (cf. *Avot* 1,6). Autrement dit : « tu ne dois pas apprendre par toi-même mais apprendre de la bouche d'un maître ». Selon Rachi, Rabban Gamliel nous dirait la même chose que rabbi Yéhochoua ben Peraquia.

Le Rambam dit : « Ce qu'il nous enjoint ici est de se faire un rav ; ce n'est pas au sujet du *limoud* (apprentissage) mais de la *horaa* (prononciation de la règle, de la norme) ». Sur l'occurrence de *Avot* 1,6, Rambam avait dit qu'« il ne fallait pas dans l'apprentissage être autodidacte, mais qu'il valait mieux apprendre d'un maître, car il est toujours mieux d'apprendre d'un autre que par soi-même. »

הסתלק ממנו הספק Rachi dit : « Si tu étudies par toi-même, tu vas multiplier les doutes. »

Rambam dit : « Fais-toi un rav sur lequel tu pourras d'appuyer s'agissant d'interdire et d'autoriser, et toi, soustrais-toi au doute. Et c'est aussi la raison pour laquelle on nous exhorte à ne pas prélever la dîme par approximation. » En somme, ce que dit le Rambam est qu'en matière législative, on peut avoir des doutes. Il dit comment faire pour lever ces doutes : s'appuyer sur autrui. L'irrésolution peut être résolue en me confiant à l'autre. Je confie mon pouvoir de décider, de trancher, à un autre, fût-il inférieur. Si je ne trouve pas assez de résolution pour décider du droit, alors je dois m'appuyer sur un autre. On consulte pour se donner de la résolution. On pense à Descartes, dans la première méditation, où il dit qu'il rejette ce qu'il a appris de ses

maîtres. En revanche, toujours selon Descartes, la connaissance spéculative est assurée. C'est le contraire du Rambam.

Est-ce qu'il s'agit de rechercher la certitude, par opposition au doute ? Est-ce que Rambam affirme que la recherche de la certitude repose sur la connaissance d'un autre. Est-ce que l'arrachement au doute signifie la certitude au sens cartésien : l'indubitatilité ? Seul Maïmonide distingue entre les deux occurrences de *assé lékha rav*. Contrairement à *Avot 1,6*, il ne s'agit pas de connaissance. Il n'est donc pas question de certitude au sens cartésien. Là-bas, il s'agit d'apprendre ; ici, non. Ici, il faut traduire *safeq* par irrésolution. Il ne s'agit pas ici de certitude, car le contexte n'est pas la connaissance, mais de résolution, car il s'agit de loi.

Tous les commentateurs décrivent un homme irresolu en matière de décision halakhique. Rabbénou Yona dit bien la chose : « Il doit recevoir son prochain comme rav, même s'il n'est pas plus sage que lui et s'il n'a pas atteint son degré de sagesse, afin de le sortir de son irresolution. Parfois, le sage est irresolu en matière de norme et ne sait pas s'il doit autoriser – alors que cela risque d'être interdit – et s'il interdit quelque chose de permis, il se trouve qu'il va occasionner un préjudice pécuniaire, or la Tora a cure du bien des Juifs. Aussi doit-il faire part de ses questions au rav en matière halakhique, même s'il n'est pas plus intelligent que lui... » Le juge digne de ce nom balance entre deux préjugés : le moral et le pécuniaire – tout interdire n'est pas une solution. Ce qui est impératif pour rabbénou Yona est de trouver la *résolution*. Si on ne la trouve pas en soi, il faut la trouver dans un autre.

Le terme de *safeq* ne dit pas le doute, mais l'irrésolution. Bien sûr que l'irrésolution commence par un doute, c'est-à-dire par une connaissance approximative. C'est-à-dire que se présentent à la fois des raisons d'interdire et des raisons d'autoriser. Rabbénou Yona explique : il ne doit pas prélever les dîmes par approximation. Pourquoi ? Parce que ce qu'il aura pris en trop sera du *tével*, parce qu'il n'a pas, sur ce surplus, prélevé la dîme. Le surplus reste *tével* tant qu'on n'en a pas prélevé la dîme. Cette dîme est dégradée car mélangée au reste. Tout cela est une métaphore pour ce qui regarde la pensée en matière halakhique : un homme ne doit pas produire des idées approximatives, mais essentielles, descendre au fond de la chose. Cela ne concerne pas toutes les idées, car certaines ont des arguments contraires (*litt.* des visages, « *lé-panim* »), d'où l'irrésolution. Si on tranche sur ces idées, on tranche par approximation (*mé-omed*), d'où la troisième partie de la michna (*omadot*). Il faut alors s'appuyer sur un rav. En revanche, il existe des idées pour lesquelles on ne conçoit pas d'autres alternatives : la certitude, l'idée apodictique.

Parallèle avec la « morale par provision » de Descartes (*Discours de la méthode*, livre 3) Descartes se fait une morale par provision en attendant de fonder morale. Prenons la deuxième maxime.

Ma seconde maxime était d'être le plus ferme et le plus résolu en mes actions que je pourrais, et de ne suivre pas moins constamment les opinions les plus douteuses, lorsque je m'y serais une fois déterminé, que si elles eussent été très assurées.

Viens ensuite une métaphore.

Imitant en ceci les voyageurs qui, se trouvant égarés en quelque forêt, ne doivent pas errer en tournoyant, tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, ni encore moins s'arrêter en une place, mais marcher toujours le plus droit qu'ils peuvent vers un même côté, et ne le changer point pour de faibles raisons, encore que ce n'ait peut-être été au commencement que le hasard seul qui les ait déterminés à le choisir : car, par ce moyen, s'ils ne vont justement où ils désirent, ils arriveront au moins à la fin quelque part, où vraisemblablement ils seront mieux que dans le milieu d'une forêt. Et ainsi, les actions de la vie ne souffrant aucun délai, c'est une vérité très certaine que, lorsqu'il n'est pas en notre pouvoir de discerner les plus vraies opinions, nous devons suivre les plus probables ; et même, qu'encore que nous ne remarquions point davantage de probabilité aux unes qu'aux autres, nous devons néanmoins nous déterminer à quelques-unes, et les considérer après, non plus comme douteuses, en tant qu'elles se rapportent à la pratique, mais comme très vraies et très certaines, à cause que la raison qui nous y a fait déterminer se trouve telle.

Que lit-on dans ce texte ? En matière de pratique, on ne saurait souffrir l'atermoiement. Il semble, selon Descartes, que ce doive être communément admis. On ne saurait suspendre son action comme on suspend ses jugements, à la manière d'un sceptique. Agir relève de l'urgence, pas la pensée. On peut bien longuement ne pas penser, on ne peut pas longtemps ne pas agir. Telle est la thèse implicite de Descartes. Aussi faut-il de la *détermination*. Chez Descartes, l'action presse, mais que faire et comment faire ? Il y a indétermination. Descartes dit qu'il faut s'y arracher. Mais quelle ligne suivre pour n'avoir pas à tâtonner, à n'avoir pas à revenir sur ses pas ? Descartes ne parle pas d'actes, mais d'une *ligne de conduite* à laquelle se tenir. La métaphore de Descartes sur les voyageurs dans la forêt dit ainsi plus qu'il n'a voulu dire d'abord. En vérité, ce qui obsède Descartes est la question de la ligne de conduite. Il nous signifie : « je mets à bas la morale, mais il me faut une ligne de conduite ». Cette ligne, en attendant de fonder la morale, est constituée des coutumes et de la loi du pays.

On a tous éprouvé le besoin d'une ligne de conduite, d'une détermination. Ce besoin pousse nombre d'individus à faire un retour en religion. On a peur que nos actes tournent à vide, que nos actes ne mènent nulle part. En l'absence de fondement, il faut une ligne de conduite. Dans la religion, c'est moins la loi – sauf pour les âmes serviles, dont on ne parle même pas – que l'on recherche, qu'une ligne de conduite. Ce besoin d'une ligne de conduite nous porte au sentiment de n'en plus pouvoir d'errer. Cela, Descartes le dit seulement sous la forme du *machal* (métaphore) : l'errance de la vie. À l'agir erratique, qui caractérise la modernité, Descartes propose la détermination. La ligne de conduite ne s'invente pas. Descartes cependant confond 1) l'errance de l'agir (dans l'action en général) 2) l'urgence de l'agir (dans l'action ponctuelle). L'errance de l'agir est le fait d'agir sans repérage, dans la forêt ou dans l'obscurité. L'errance concerne l'agir dans sa totalité et relève de la détermination. L'urgence de l'action relève de la résolution. Descartes utilise le mot « détermination » pour les deux. Or il ne s'agit pas du même acte intérieur.

Parmi les nombreuses actions possibles, à quelle action se déterminer ? À l'action que notre ligne de conduite nous dicte ? Non, bien que Descartes dise qu'il faille suivre l'opinion la plus probable et se déterminer. La détermination n'est pas identique à la résolution.